

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 02 avril 2021

Intensification de la stratégie vaccinale en Ardèche : les deux centres de vaccination d'Aubenas et Annonay sont redimensionnés pour augmenter leur capacité vaccinale, et ce, dès le 06 avril

La situation sanitaire en Ardèche demeure préoccupante. Le **taux d'incidence est de 186,6 pour 100 000 habitants** au 02 avril 2021 (le taux de positivité s'élève lui à 6,1%). À la même date, le nombre de **personnes hospitalisées dans le département est de 95, dont 7 en réanimation**.

Le président de la République a annoncé ce mercredi 31 mars des **restrictions complémentaires au couvre-feu national** déjà en vigueur pour freiner la circulation du virus, plus contagieux et plus meurtrier qu'à l'automne.

Les règles qui s'appliquent dans les 19 départements en vigilance renforcée sont étendues à **tout le territoire métropolitain dès ce samedi 3 avril (soir) et pour 4 semaines**. Le télétravail sera systématisé. Les commerces seront fermés selon la liste déjà définie dans les 19 départements aujourd'hui concernés (décret n° 2021-296 du 19 mars 2021). L'accompagnement économique et social sera maintenu pour les entreprises concernées par ces fermetures. L'attestation de déplacement sera obligatoire en journée pour les déplacements au-delà de 10 km du domicile. Les crèches, écoles, collèges et lycées seront fermés durant trois semaines. Les contrôles et sanctions seront renforcés sur la voie publique pour limiter les rassemblements et pour encadrer la consommation d'alcool.

Dans ce contexte, la vaccination joue un rôle central pour freiner la propagation du virus, désengorger les hôpitaux et entrevoir la sortie de crise. À ce jour, **le nombre d'injections réalisées est de 61 834 dans le département**.

Grâce à la mobilisation des services de l'État, de l'ARS, du SDIS07, des élus locaux et des professionnels de santé, **les deux centres de vaccination d'Aubenas et Annonay sont redimensionnés pour augmenter leur capacité vaccinale, et ce dès le mardi 06 avril 2021 :**

- **A Aubenas :** le centre de vaccination initialement installé dans les locaux du centre hospitalier sera désormais installé au **gymnase Roqua**, chemin de Roqua, 07200 Aubenas
- **A Annonay : centre de santé d'Annonay**, ancienne clinique des Cévennes, avenue Ferdinand Janvier, 07100 Annonay est également redimensionné afin de pouvoir réaliser plus de vaccinations

Ces deux centres nouvellement installés permettront de renforcer la capacité vaccinale dans ces deux grands bassins de vie. **Ils fonctionneront 7 jours sur 7** et seront en mesure de proposer 4 lignes de vaccination la semaine d'ouverture, 7 lignes après deux semaines de fonctionnement puis jusqu'à 10 lignes.

La prise de RDV se fera sur la plateforme Doctolib. Le vaccin Pfizer-BioNtech sera administré aux personnes éligibles (en priorité les + de 70 ans avec ou sans comorbidités, + de 50 ans avec comorbidités et les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social) **par des médecins et infirmiers du lundi au vendredi et par les équipes du SDIS de l'Ardèche le week-end.**

Parallèlement, la **campagne de vaccination mobile** se poursuit : une équipe mobile interviendra dans les Gorges de l'Ardèche le 31 mars et les 01 et 02 avril et un centre éphémère sur le secteur du Val d'Ay sera déployé les 6 et 8 avril.

Les personnes éligibles peuvent également se faire vacciner par leurs **médecins de ville**. **7856 personnes** ont d'ores et déjà pu en bénéficier dans le département.

Dans le même temps, **l'Assurance Maladie met en place une nouvelle opération appelée « Aller vers »**. Son objectif est de faciliter l'accès à la **prise de rendez-vous pour toutes les personnes de 75 ans et plus** qui ne sont pas encore rentrées dans le parcours vaccinal. Ce dispositif se décline en deux opérations complémentaires :

- Un envoi organisé au niveau national (CNAM) de SMS vers les personnes non-vaccinées du régime général et des régimes partenaires
- Des appels locaux par des agents de CPAM et de Carsat, vers les personnes non-vaccinées du régime général de leur région

L'objectif est clair : vacciner sans répit, sans jour férié. Les semaines à venir marqueront une nouvelle montée en puissance au niveau national :

- à partir du 16 avril pour les plus de 60 ans
- à partir du 15 mai à tous les plus de 50 ans

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX